



MASENO UNIVERSITY
UNIVERSITY EXAMINATIONS 2015/2016

**FOURTH YEAR SECOND SEMESTER EXAMINATION FOR THE
DEGREE OF BACHELOR OF ARTS BACHELOR OF EDUCATION ARTS
WITH INFORMATION TECHNOLOGY**

MAIN CAMPUS

**AFR 412: FRENCH IN DIPLOMACY AND INTERNATIONAL
RELATIONS**

Date: 28th April, 2016

Time: 8.30 - 10.30am

INSTRUCTIONS:

- Read further instructions in the Question paper

CONSIGNE AUX CANDIDATS:

RÉPONDEZ À LA QUESTION 1 ET À TROIS AUTRES QUESTIONS DE VOTRE CHOIX.

QUESTION 1 (OBLIGATOIRE : 25 POINTS)

Q1. D'abord, étudiez le document suivant. Ensuite, donnez les réponses aux questions ci-après qui en découlent :

- a) Quelle est la problématique de ce document ? (2points)
- b) D'après vous, quelles sont les conséquences négatives de ce problème en ce qui concerne les Droits de l'homme / les Droits humains ? (5 points)
- c) Quelles sont les stratégies proposées pour résoudre ce problème ? (*Toutes les solutions sont à repérer en forme d'une essai !*) (18 points)

L'Assemblée générale prend note et débat du nouveau Plan d'action du Secrétaire général pour la prévention de l'extrémisme violent

Soixante-dixième session, 84e & 85e séances plénières, matin & après-midi

L'Assemblée générale a adopté aujourd'hui, sans vote, une brève résolution par laquelle elle prend note du Plan d'action pour la prévention du terrorisme violent récemment proposé par le Secrétaire général. Par cette résolution, l'Assemblée « se félicite de l'initiative du Secrétaire général » et décide de poursuivre l'examen du Plan d'action, dans un premier temps dans le cadre de l'examen de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies qui aura lieu en juin 2016, ainsi que dans d'autres cadres pertinents.

« Horrifié » par les attentats et les exactions que des groupes terroristes comme l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIL), Boko Haram ou les Chabab commettent contre des civils innocents partout dans le monde, le Secrétaire général recommande à chaque État Membre d'élaborer sa propre stratégie nationale de prévention de l'extrémisme violent. « Nous devons agir dès maintenant pour empêcher que l'extrémisme violent ne gagne davantage de terrain », écrit M. Ban Ki-moon.

Une telle stratégie s'articulerait, selon lui, autour de sept axes prioritaires: le dialogue et la prévention des conflits; le renforcement de la bonne gouvernance et du respect des droits de l'homme et de l'état de droit; l'implication des populations; la mobilisation des jeunes; l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes; l'éducation, le renforcement des compétences et la facilitation de l'accès à l'emploi; la communication stratégique, Internet et les réseaux sociaux.

L'Assemblée a procédé à un échange de vues sur les moyens de lutter contre ce fléau en entendant plus d'une cinquantaine d'orateurs.

« Ensemble, nous devons nous atteler à la tâche de façon urgente », a renchéri le Président de l'Assemblée générale, M. Mogens Lykketoft, en lançant le débat. Il a rappelé qu'un certain nombre de gouvernements et de peuples avaient été frappés par des vagues d'attentats terroristes, et confrontés à des actes de violence et d'intimidation. « Le risque que nous courrons est de voir des individus radicalisés avoir accès et utiliser des outils qui pourraient tuer et infliger des destructions massives », a averti M. Lykketoft. En luttant contre l'extrémisme violent pour protéger les peuples, il faut demeurer fidèle à nos valeurs communes et à notre humanité partagée, a insisté le Président.

Les États ont exprimé leur avis sur la stratégie interdisciplinaire sur laquelle repose le Plan d'action du Secrétaire général et évoqué les défis complexes que représente pour eux l'extrémisme violent. Pour sa part, le représentant de l'Arabie saoudite, au nom de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), a reconnu que l'on ne pouvait pas lutter contre le terrorisme uniquement par le biais de mesures militaires ou sécuritaires, et qu'il fallait prendre en compte ses différentes dimensions et causes profondes. Préoccupée par l'essor de l'islamophobie, l'OCI rappelle l'importance du dialogue entre les religions pour combattre la haine.

Pour l'Union européenne, le Plan d'action constitue un outil clair pour aider les États, a indiqué son délégué. L'Union européenne a développé, dès 2004, sa propre stratégie de lutte contre l'extrémisme violent, avec la prévention comme pilier principal. Elle a également élaboré un plan d'action contre le recrutement des combattants terroristes étrangers.

« Ce plan est la concrétisation du rôle stratégique d'orientation et de coordination que doivent jouer les Nations Unies aujourd'hui dans ce domaine », a ajouté le représentant de la France. Il a expliqué que l'action de son pays avait une dimension essentiellement préventive, dans le cadre du plan national de lutte contre la radicalisation violente et les filières terroristes adopté en 2014. Le Plan d'action de l'ONU est « pragmatique, complet et suffisamment souple pour s'adapter aux menaces en pleine évolution », a estimé pour sa part le représentant du Royaume-Uni.

Soulignant que les recommandations formulées dans le rapport du Secrétaire général étaient immédiatement applicables, la représentante des États-Unis a ajouté que vaincre Daech ne suffit pas pour lutter contre le terrorisme. La menace terroriste ne sera pas vaincue par les bombes, a-t-elle rappelé, en insistant sur la nécessité de s'attaquer à ses causes profondes pour prévenir la radicalisation de groupes de la population. Pour sa part, le représentant de la Fédération de Russie a regretté que les causes de l'extrémisme violent ne soient pas suffisamment traitées dans le Plan d'action. Il a souhaité que les efforts internationaux de prévention ne se traduisent pas par une ingérence dans les affaires des États comme ce fut le cas notamment en Syrie et en Libye où Daech « opère en toute impunité ».

L'Assemblée générale poursuivra son débat sur la prévention de l'extrémisme violent mardi 16 février, à partir de 15 heures.

Q2. a) Distinguez en faisant les définitions claires les paires des termes suivants :

- i) La diplomatie / la politique étrangère
- ii) Passeport / Visa
- iii) La géopolitique / les relations internationales
- iv) L'immunité diplomatique / la protection diplomatique (15 points)

Q3. D'après la Charte des Nations Unies, quelles sont les fonctions de l'ONU ? (*Énumérez et expliquez au moins trois fonctions de l'Organisation*). (15 points)

Q4. Expliquez le rôle de la langue française dans la communication stratégique de trois organes du système des Nations Unies. (15 points)

Q5. Décrivez quatre modes de résolution des conflits dans le cadre des Relations Internationales. (15 points)